

Par Nature

Brèves

* Meilleurs vœux *

Les élus et les salariés de l'équipe technique du Parc, souhaitent à vous-même et à vos proches, une année 2011 pleine de bonheur et de réussite.

* Abonnez-vous !

Pour être assuré de lire *Par Nature* qui paraît 3 fois par an (avril, août et décembre), abonnez-vous électroniquement. Déposez votre adresse électronique sur : parnature@parcduverdon.fr

* Le Parc sur Radio Verdon

Retrouvez régulièrement les informations sur le Parc en écoutant Radio Verdon : 96,5 MHz ou 91 MHz.

Cette lettre est disponible à la Maison du Parc - *Par Nature* n° 29 décembre 2010

La Lettre du Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx 04 360 Moustiers-S^m-Marie Tél. 04 92 74 68 00 - Fax 04 92 74 68 01 info@parcduverdon.fr

Directeur de publication : Bernard Clap
Comité de lecture : Communication, équipe technique / **Crédits photos :** équipe technique du Parc.

Conception et réalisation : Autrement dit communication - 04 92 33 15 33

Tirage : 17 000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore / **Dépôt légal :** avril 2009
N° I. S. S. N. 1293-3287

* Consultation gorges du Verdon

Une façon de faire démocratique et digne

« Pour protéger, il faut d'abord convaincre. C'est la méthode la plus longue, la plus dure, mais aussi la plus solide, la plus démocratique et la plus digne. »
Henri Beaugé, Lurs-en-Provence, septembre 1966

Dès sa création, en 1997, le Parc naturel régional du Verdon s'est attaché à concilier les activités humaines dans les gorges (production hydro-électrique, pêche, sports de pleine nature, fréquentation touristique) et la protection des milieux naturels. N'ayant pas la possibilité d'imposer quoi que ce soit (un parc naturel régional n'a pas de pouvoir réglementaire), il a mené une démarche de sensibilisation, d'éducation, de formation, de négociation et d'études.

À l'issue de cette longue démarche, des choix vont pouvoir être faits. Pour aider les instances qui ont le pouvoir réglementaire (communes, départements, État) à prendre des décisions justes, les élus du Parc du Verdon vont donner leur position, en février, sur les mesures qui leur semblent les plus équilibrées. Afin de faire des propositions éclairées, ils ont lancé une large consultation qui vise à recueillir les points de vue de tous les acteurs concernés. Entre août et décembre, plus de 150 structures et personnes ont été consultées, par écrit, au cours d'entretiens individuels, à l'occasion de réunions.

C'est à la lumière de tous ces points de vue que les élus du Parc pourront proposer un plan de gestion équilibré et intelligent qui tienne compte de la double nécessité de vivre au pays et de protéger l'environnement.

Contact Parc : Odile Guillard, activités de pleine nature



* Gréoux-les-Bains

Un fleurissement durable

Tout le monde le reconnaît : la ville de Gréoux-les-Bains dispose d'un fleurissement exceptionnel. Derrière ce bouquet offert aux habitants comme aux visiteurs, il y a une équipe de 6 personnes armée de la passion de faire plaisir et de préserver l'environnement.

« Je suis un gratte-la-terre, aime à dire Bruno Saille, responsable du service espaces verts de la ville de Gréoux-les-Bains. Fils d'agriculteur, je suis passionné par ce travail et il faut l'être, sinon c'est ingrat. » Pour couvrir les 1 500 m² de massifs fleuris, l'équipe de six personnes qu'il anime n'utilise pas moins de 30 000 plantes chaque année. Certaines sont hivernées et 10 000 plants sont produits par l'équipe, souvent à partir des graines qui sont récupérées.

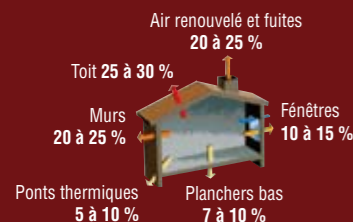
Pour réussir la floraison de la ville, la recette de Bruno et de son équipe est simple : un échange de savoirs et d'idées ; une bonne diversité de plantes en mélangeant fleurs, céréales et légumes ; une composition des massifs qui demande un œil artistique ; des terreaux plutôt que des engrais chimiques ; une gestion économe de l'eau du Verdon et, comme récompense, le sourire des habitants et des visiteurs. Car si choux, blettes, fenouil côtoient ipomées, tabacs, dahlias ou sorgho, ce sont aussi les questions des passants qui sont diverses : quelles sont ces plantes ? Comment faites-vous ? Pourquoi ce mélange ? Bref, du bonheur pour tous et pour la planète.



* Maîtrise de l'énergie Isoler : une histoire d'enveloppe

Dans la série des gestes économes en énergie, quelques bons conseils où bon sens rime avec économies d'énergies. Isoler c'est le réflexe pour économiser tout en améliorant confort et lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée



Un matériau isolant ne conduit pas la chaleur. Cette caractéristique est mesurée par sa résistance (R). « Etiquette vaut pense-bête » : plus le coefficient R inscrit sur l'étiquette est élevé, plus le produit est isolant. On distingue aujourd'hui quatre types d'isolants : synthétiques (polystyrène, polyuréthane), d'origine minérale (laine de verre ou de roche, perlite expansée), végétale (laine de chanvre, fibre de bois, cellulose, lin, liège) ou encore animale (laine de mouton, plumes). Le choix est vaste, avec l'arrivée de produits écologiques ou dits « sains », plus respectueux de notre santé. Il faut agir là où les déperditions thermiques de « l'enveloppe » sont les plus importantes (cf. schéma indicatif ci-dessus). Retenons enfin que la performance des matériaux ne suffit pas. La qualité de leur pose est déterminante pour réduire nos consommations d'énergie !

À savoir

L'isolation donne droit à un crédit d'impôt : 15 % du prix des matériaux et équipements pour les parois vitrées et les portes d'entrée donnant sur l'extérieur mais pas la main d'œuvre ; 25 % sur matériaux d'isolation thermique des parois opaques (22,5 % à partir de 2011) avec la main d'œuvre.

Pour aller plus loin

> <http://www.acermi.com>
(Association pour la Certification des Matériaux Isolants).
> Site internet de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : www.ademe.fr, aller dans : espace citoyens.
> Votre Espace info énergie :
Pour le 83 (Le Luc) : 04 94 99 17 25
contact@maures-energie.org
Pour le 04 (Digne) : 04 92 36 08 16
espace-info-energie@pact-arim04.org

* Savoir-faire Tourner le bois à Aiguines

À Aiguines, commune au savoir-faire traditionnel de la tournerie, l'association « Tourneurs et arts du bois en Provence » propose des stages pour les amateurs débutants et avertis.



Depuis 4 ans, l'association « Tourneurs et arts du bois en Provence » organise des stages de découverte et de perfectionnement au tournage du bois à Aiguines.

Les stagiaires perpétuent ainsi l'esprit des coupeurs de buis qui partaient à l'automne dans les zones sauvages et dangereuses du canyon du Verdon. Les bois récoltés étaient tournés et polis. Ils servaient à fabriquer des pignons, des mortiers, des planches, des couverts et autres objets comme les boules cloutées.

Entre mai et septembre 2010, une trentaine de stagiaires ont appris les rudiments du tournage. Thibault, formateur de l'association, enseigne la patience et le respect du bois.

Tourner, c'est avant tout apprendre la gestuelle et maîtriser des formes simples comme les tores (cerclés) ou les gorges. C'est à cette condition qu'au bout d'une semaine, vous réaliserez un œuf ou bien une toupie.

Le président de l'association, Claude Verchot et le maire d'Aiguines, Charles-Antoine Mordelet, développent un partenariat fort qui permet de maintenir aujourd'hui un savoir-faire et un patrimoine vivant du Verdon.

> Envie de tournage ? contactez les tourneurs...

www.tourneursetartduboisenprovence.com

> Office de tourisme...

www.aiguines.com

Contact Parc : Luc Courtil, développement économique

* Saint-Julien-du-Verdon Redécouvrir le plâtre

Traditionnellement produit et utilisé dans notre région, le plâtre est redécouvert par les artisans, à l'occasion d'une formation sur son utilisation en extérieur.



Le plâtre, matériau traditionnellement produit et utilisé dans notre région, a tendance à disparaître des chantiers malgré les nombreuses qualités qu'il possède (écologique et recyclable, facile à l'emploi, efficace dans la réhabilitation pour lutter contre les problèmes d'humidité, esthétique et parfaitement adapté au caractère local du bâti). Une formation a réuni, en septembre, un dizaine d'artisans à Saint-Julien-du-Verdon. Organisée par la Communauté de Communes du Moyen Verdon dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale du Moyen Verdon et des Trois Cantons, avec la participation du Parc du Verdon et de la CAPEB 04, cette formation visait à faire redécouvrir les enduits extérieurs au plâtre.

Retour aux sources

La formation a été animée par « Le Gabion », centre de formation à l'éco-construction et au bâti ancien. Marc Potin s'est chargé de la théorie, Jean-Louis Bovis et Vincent Keller des applications pratiques.

Ayant été, par le passé, un site de production avec ses deux fours et la présence d'un gisement de gypse, Saint-Julien-du-Verdon se prêtait naturellement à cette démonstration. Cette expérience va encourager les artisans à promouvoir ce matériau. Quant à la façade témoin, elle devrait inspirer les propriétaires qui ont une façade à refaire.

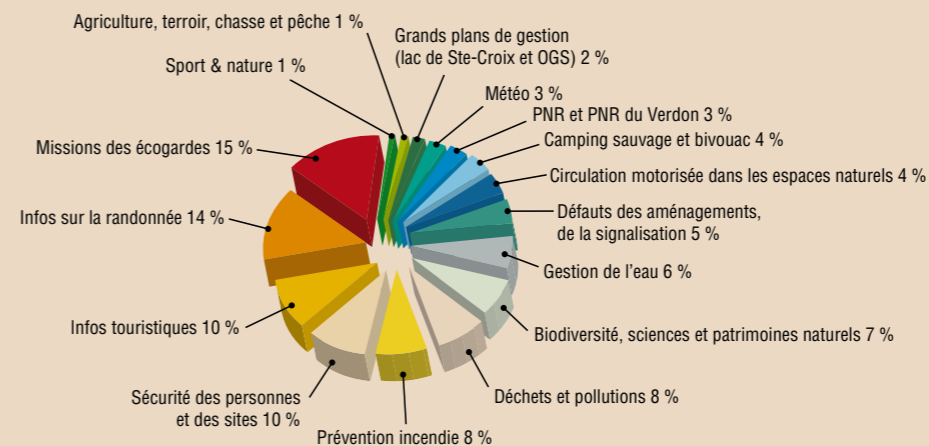
De quoi parlent les écocardes ?

Chaque jour, du 1^{er} juillet au 31 août, 8 écocardes du Parc naturel régional du Verdon sillonnent le territoire. Ils vont par équipe de 2 et sont répartis sur 4 secteurs (Haut Verdon, centre Verdon, bas Verdon, Sillans-la-Cascade). Pendant l'été 2010, au cours de plus de 200 journées de patrouilles, ils ont croisé plus de 92 000 personnes. Sur ces personnes croisées, ils en ont sensibilisés 15 338.

Et de quoi ont-ils parlé ?

Rappelez-vous, les écocardes ne constituent pas une force de police. Ce sont des agents de sensibilisation qui vont vers les gens pour évoquer avec eux les comportements à adopter dans les espaces naturels, pour faire prendre conscience du patrimoine remarquable du Verdon et de sa fragilité. Entre 2006 et 2010, ils ont croisés environ 600 000 personnes et ont échangé avec plus de 60 000 d'entre elles. En complément, ils observent, ils font des comptages.

Le graphique ci-dessous montre la diversité des sujets abordés :



Contact au Parc : Renaud Batisse, coordinateur écocardes

Le domaine de Valx en projets

Ceux qui sont venus à la maison du Parc ont pu découvrir le domaine de Valx. Domaine agricole dès le XVII^e siècle, il a été acquis par le Conservatoire du littoral et le siège administratif du Parc s'y est installé en 2001.

La volonté du Conservatoire et du Parc de lui rendre sa vocation agricole s'est traduit par un ensemble de projets. Un élevage de chèvres « Communes provençales » va permettre de faire vivre une famille, de supporter des activités pédagogiques et de sauvegarder une race en voie de disparition.

Pour que cette activité puisse démarrer en 2013, l'ancienne bergerie du domaine sera reconstruite et une chèvrerie en bois installée. Conserver la « biodiversité domestique » s'est traduit également par l'installation, en 2007, du conservatoire de semences potagères de l'association Kokopelli, sur 6 hectares du domaine. Grâce à un travail acharné, l'association a remis en culture des terrains longtemps



délaissés. Malheureusement, face à des difficultés diverses, l'association Kokopelli a annoncé, en septembre, sa décision d'arrêter son activité sur le domaine. Les raisons de cet échec seront analysées avec l'association.

Cela ne remet pas en question la vocation agricole du domaine. L'important travail de mise en valeur agricole qui a été réalisé devra se poursuivre sous une autre forme qui reste à définir.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner plus d'informations sur les projets en cours et vous invitons à venir découvrir ce domaine dont les portes vous sont grandes ouvertes toute l'année !

* Garder l'équilibre

À l'image des êtres humains qui ont choisi de leur donner la vie, les Parcs naturels régionaux ont été conçus avec deux jambes : l'écologie et l'économie. Dissocier les deux conduirait à rompre l'équilibre. C'est ce que tentent régulièrement certains apprentis sorciers en multipliant les croche-pieds, les insultes et les procès. Animés de raisons extrémistes, ils veulent avoir raison contre tous et contre la démocratie. Le comité syndical (1 élu de chacun des 46 conseils municipaux, 2 élus de chacun des 2 conseils généraux, 4 élus du Conseil régional) du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon a décidé de se porter partie civile pour soutenir un de ses salariés qui a porté plainte contre Robert Ferrato. Ce dernier l'a, en effet, insulté et menacé. Le Parc encourage tous les habitants à participer et à donner leur point de vue. Si chaque individu et chaque opinion doivent être entendus et respectés, par contre les pratiques qui ne respectent pas les autres ne sont pas acceptables, surtout lorsque l'on prétend défendre quelque chose d'aussi essentiel que l'environnement.

* Visites de l'habitat durable Des idées à prendre



Visite d'une maison en terre crue le 21 septembre 2010 - Saint-Laurent-du-Verdon

Réchauffement climatique, augmentation de la facture énergétique, l'habitat est plus que jamais au cœur des interrogations de chacun. Avec l'arrivée de la nouvelle réglementation thermique des bâtiments, de nouvelles approches sont nécessaires pour aller vers un habitat plus écologique. C'est pourquoi, le Parc du Verdon et le Syndicat Mixte des Pays du Verdon, engagés sur la maîtrise de l'énergie, proposent de visiter des maisons, installations s'inscrivant dans cette démarche. Elles permettent de découvrir concrètement comment construire et/ou équiper de manière durable et confortable sa maison, tant sur le plan des matériaux, techniques mises en œuvre, que des énergies renouvelables.

Renseignements auprès du Parc du Verdon : 04 92 74 68 00
dimburgia@parcduverdon.fr

* Parcours Les débuts d'un voyage

Originaire des Ardennes, Élodie Masson traverse le Gers et l'Ardèche avant de devenir écogarde en 2006 puis en 2007 et 2008. En 2009, elle pilote avec maestria la fête du Parc à Castellane. Elle récidive en 2010 à Vinon-sur-Verdon. Persévérante et souriante, elle vient de prendre du galon et surtout un emploi à l'année au Parc. Depuis le 15 octobre 2010, Élodie est chargée de projet éducation au territoire. C'est elle qui organise les rencontres des habitants « Paroles d'ici ». Ce qu'elle aime ? Faire la cuisine, bien manger, voyager.



Contact au Parc :
Élodie Masson,
emasson@parcduverdon.fr

* Déplacements Participez à l'enquête

L'étude sur les déplacements et les transports, lancée par le Parc du Verdon et le Syndicat Mixte des Pays du Verdon concernent désormais chaque habitant.

Donnez votre point de vue jusqu'au 15 février 2011. Voici les premiers résultats de l'enquête en cours sur les déplacements dans le territoire du Parc. Le Verdon se caractérise par des déplacements pour l'emploi très tournés vers l'extérieur (57 % des actifs travaillent hors de leur commune et 40 % hors du territoire). Le transport collectif existe mais il est peu fréquent et mal connu. L'enquête estivale auprès des visiteurs a montré leur forte dépendance à la voiture individuelle, avec une forte attente en termes de transports actifs (2 roues, marche à pied) ou collectifs de proximité.

Exprimez vos attentes, du 1^{er} décembre au 15 février 2011, en répondant au questionnaire en ligne sur le lien suivant (tapez le lien dans la barre d'adresse internet) :
enquete-mobilite.parcduverdon.fr

* 2011, année des forêts Verdon, territoire de forêts

L'année 2011 a été déclarée « année internationale des forêts » par les Nations unies afin de sensibiliser la population à une gestion raisonnée de ces espaces et à une préservation renforcée. Sur le plateau de Valensole, le Parc met en place un plan de protection de la forêt contre des incendies fréquents.

Les forêts accueillent 80 % de la biodiversité terrestre et couvrent 30 % de la surface de la Terre. Dans le Parc du Verdon, la forêt occupe plus de 50 % de la surface. Si cette forêt est assez peu productive d'un point de vue économique, elle abrite des espèces de faune et de flore protégées et remarquables. La majorité de la forêt du Parc est considérée comme de la forêt méditerranéenne, elle est par conséquent très sujette aux incendies. Elle comprend des îlots de forêts très anciennes (certains arbres sont âgés de plus de 1 000 ans).

Triste record

Le Parc travaille actuellement sur la mise en place d'un plan de massif de protection de la forêt contre les incendies (PMPPCI) sur le plateau de Valensole. La forêt occupe en effet 65 % de la surface du plateau avec 34 900 hectares. Elle est également classée en zone rouge puisqu'elle détient le triste record de surfaces incendiées, pour le département des Alpes-de-Haute-Provence. Le plan en est aujourd'hui à la phase des propositions d'actions. S'appuyant sur une démarche participative où chaque commune, les organismes forestiers et les financeurs potentiels sont invités à exprimer leurs attentes et leur stratégie de lutte contre les incendies, le plan sera choisi en juin 2011. La phase de réalisation des actions (mise aux normes de pistes, création d'interfaces et de coupures de combustibles, etc.) suivra.

Contact au Parc : Elsa Barrandon, forêt/pastoralisme

* Art et culture Fabri de Peiresc Temps forts

Née il y a 10 ans de la volonté de développer la culture dans un territoire qui allait devenir le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var (A3V), l'association Art et culture Fabri de Peiresc a réussi à transformer les temps morts de l'année en temps forts. En 2011, elle compte faire danser le territoire.

Entre septembre et juin, lorsque le soufflé des animations estivales retombe, l'association Art et Culture Fabri de Peiresc donne sa place au spectacle vivant. Des temps forts autour de la lecture, de la musique, de la marionnette ont ponctué la vie culturelle du pays depuis 10 ans. En 2011, le territoire va accueillir en résidence une troupe de danse contemporaine. Pour Manon Luneau, qui anime l'association avec Anne Lafumas, « l'objectif est de gommer la frontière entre les artistes et la population, en vivant ensemble ». L'association a d'autres missions moins visibles. Au quotidien, elle s'attache à soutenir le réseau des bibliothèques et anime des ateliers artistiques au sein des hôpitaux. Elle permet la diffusion de spectacles scolaires. Elle appuie les organisateurs de manifestations culturelles par des conseils techniques et le prêt de matériel.

Le Verdon, espace culturel

Et, ce n'est pas tout. Pour que la vie et l'émulation circulent, il fallait faire l'inventaire de tous ce qu'il y a comme acteurs culturels dans la région du Verdon. Ce travail mené, conjointement avec le Parc naturel régional du Verdon, a donné l'annuaire en ligne :

www.annuaire-culturel-verdon.org.

On y trouve, sur plus de 70 communes, les artistes et intervenants, les structures de formation et pratiques artistiques, les manifestations artistiques et culturelles, les lieux de diffusion culturelle (musées, bibliothèques, salles privées ou publiques), les services marchands, les organismes d'information.

L'heureuse surprise, c'est la très grande variété des acteurs et leur nombre (400 artistes et autant d'associations). Qui a parlé de désert culturel ?

Contact : www.artetculturefabridepeiresc.com - peiresc.culture@orange.fr - 04 92 83 12 43

Voir : www.annuaire-culturel-verdon.org

